

Gouvernance et enjeux de la gestion des revenus du secteur extractif au Sénégal

Papa Fara Diallo
29 octobre 2024

INTRODUCTION

▣ *Contexte national marqué par :*

- Découvertes importantes d'hydrocarbures
- Au niveau de la Grande Côte : des ressources gazières estimées à 910 milliards de m³ (33^e rang mondial) de gaz naturel / dont 566 milliards de m³ pour le projet GTA
- Du pétrole estimé à 2 030 millions de barils (Dôme Flore inclus)
- Selon les estimations du FMI, les recettes du pétrole et du gaz devraient représenter en moyenne 1,5 % du PIB à 6 % de l'ensemble des recettes publiques au cours des 25 prochaines années.

▣ *Contexte international marqué par :*

- Une forte sensibilité à une bonne redistribution de la rente (justice fiscale, équité...)
- Une société civile de plus en plus organisée et sensible à la justice sociale
- En Afrique le secteur qui cristallise toutes les attentions est le secteur extractif : « champ d'expérimentation » de la théorie de la **Malédiction des RN** ou du **paradoxe de l'abondance**.

PLAN

GOUVERNANCE DES RN AU SENEGAL

CADRE LEGAL ET REGLEMENTAIRE
CADRE INSTITUTIONNEL

GESTION DES REVENUS MINIERES

GESTION DES REVENUS PETRO-GAZIERS

□ GOUVERNANCE

CADRE LEGAL ET REGLEMENTAIRE (SECTEUR MINIER)

- VMA, REGLEMENT CEDEAO, CODE COMMUNAUTAIRE
- CODE MINIER 2003
- CODE MINIER 2016
 - Pour un meilleur rééquilibrage de la gouvernance des ressources minérales du Sénégal ;
 - Partenariat mutuellement avantageux entre l'Etat, l'investisseur et les communautés riveraines tout en maintenant l'attractivité du secteur national ;
- CONTENU LOCAL (Loi n°2022-17 du 23 mai 2022 relative au CL dans le secteur minier)

- Projet de loi portant création d'un comptoir national de commercialisation de l'or ;

□ GOUVERNANCE CADRE LEGAL ET REGLEMENTAIRE

Perspectives :

- Révision de certaines dispositions du Code minier de 2016 (élaboration d'un rapport de diagnostic stratégique du cadre législatif et réglementaire du secteur minier du Sénégal par le Cabinet Asafo and Co.)
- Révision de la convention minière modèle
- Disposition d'un modèle de contrat de partage de production ainsi que des règles de mise en concurrence
- Révision et adoption des projets de textes en vue de l'opérationnalisation du Fonds de Réhabilitation des Sites Miniers et de carrières (en attendant signature de protocoles transitoires avec les sociétés membres de la chambre des mines pour le versement de la garantie ;
- Revue du cadre juridique du secteur de l'EMAPE

□ GOUVERNANCE
CADRE INSTITUTIONNEL

- Direction Générale des Mines :
 - Direction Mines,
 - Direction des carrières,
 - Direction de l'exploitation minière artisanale et à PE
 - Direction de la Réglementation, de la PMS ;
- Direction du Contrôle et de la Surveillance des OM ;
- Direction de la Géologie ;
- SGNS ;
- SOMISEN ;
- MIFERSO ;
- ST CNSCL ;
- Services régionaux ;

□ GOUVERNANCE CADRE INSTITUTIONNEL

- Mise en ligne du portail du cadastre minier ;
- **Adhésion à l'ITIE** (publication des contrats, publication des recettes, divulgation des bénéficiaires effectifs) ;
- Modernisation du contrôle (utilisation de drones)
- Projet d'encadrement de l'EMAPE (Mise en place du centre intégré d'encadrement de l'exploitation minière artisanale)

Perspectives

- Mise en place d'un guichet de réception ;
- Mise en place d'un portail e-gouvernemental (dématérialisation des procédures) ;
- Réactualiser de la LPDS.

Cadre légal et réglementaire (secteur hydrocarbures)

- ▶ Code pétrolier 2019
- ▶ Code gazier
- ▶ Loi sur le Contenu local dans le secteur des hydrocarbures (2019) et Décrets d'application
- ▶ **Loi n° 2022-09 du 19 avril 2022 relative à la répartition et à l'encadrement de la gestion des recettes issues de l'exploitation des hydrocarbures**

- ▶ **Cadre institutionnel**
 - ▶ Ministère en charge du Pétrole et des Energies
 - ▶ PETROSEN
 - ▶ SAR

Gestion des revenus du secteur extractif

- ▶ Le Contenu local
- ▶ Gestion des revenus miniers
- ▶ Gestion des revenus pétroliers et gaziers

LE CONTENU LOCAL : CADRE NORMATIF

- ▶ Loi n° 2019-04 du 01 février 2019 relative au contenu local dans le secteur des hydrocarbures ;
- ▶ Loi n° 2022-17 relative au contenu local dans le secteur minier ;
- ▶ Décret n° 2020-2047 du 21 octobre 2020 portant organisation et fonctionnement du Comité national de suivi du Contenu local.
- ▶ Décret n° 2021-249 du 22 février 2021 modifiant le décret n° 2020-2065 du 28 octobre 2020 fixant les modalités de participation des investisseurs sénégalais dans les entreprises intervenant dans les activités pétrolières et gazières et classement des activités de l'amont pétrolier et gazier dans les régimes exclusif, mixte et non exclusif.
- ▶ Décret n° 2021-248 du 22-2-2021 abrogeant décret 2020-2048 du 21-10-2020 modalités alimentation et fonction Fonds appui au développement du contenu local FADCL.

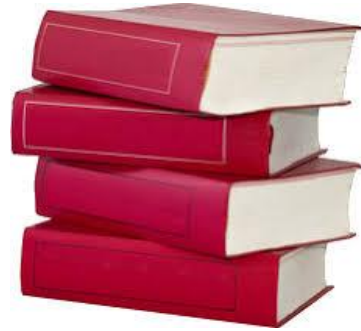
Contexte et Justification de la Loi



2014 et 2015
découverte des
gisements
SNE ET GTA



2016
changement de
la constitution:
les ressources
appartiennent au
peuple sénégalais



2019 -2020
ADOPTION LOIS A
L'ASSEMBLEE

- Code pétrolier
- Contenu local
- Décret A LC



2023
DEBUT DE LA
PRODUCTION

A travers cette loi, les sénégalais pourront participer et tirer profit de l'exploitation des ressources pétrolières et gazières

2. Ambitions du Contenu local sénégalais



Loi 2019-04

Acteurs de la chaîne de
l'industrie pétrolière



Main d'oeuvre sénégalaise

- Favoriser la création d'emplois locaux
- Promouvoir le renforcement des capacités
- Développer les compétences

Entreprises sénégalaises

- Promouvoir les entreprises locales
- Promouvoir la compétitivité nationale
- Promouvoir les services locaux
- Transfert de technologies et de savoir-faire

Outils de mise en œuvre du Contenu local

CNSCL (Comité National de Suivi du Contenu Local) Art. 5



- ✓ **Coordination** de l'élaboration de la **stratégie nationale du contenu local**
- ✓ **Contrôle** de la bonne application de la stratégie nationale

PLATEFORME ELECTRONIQUE



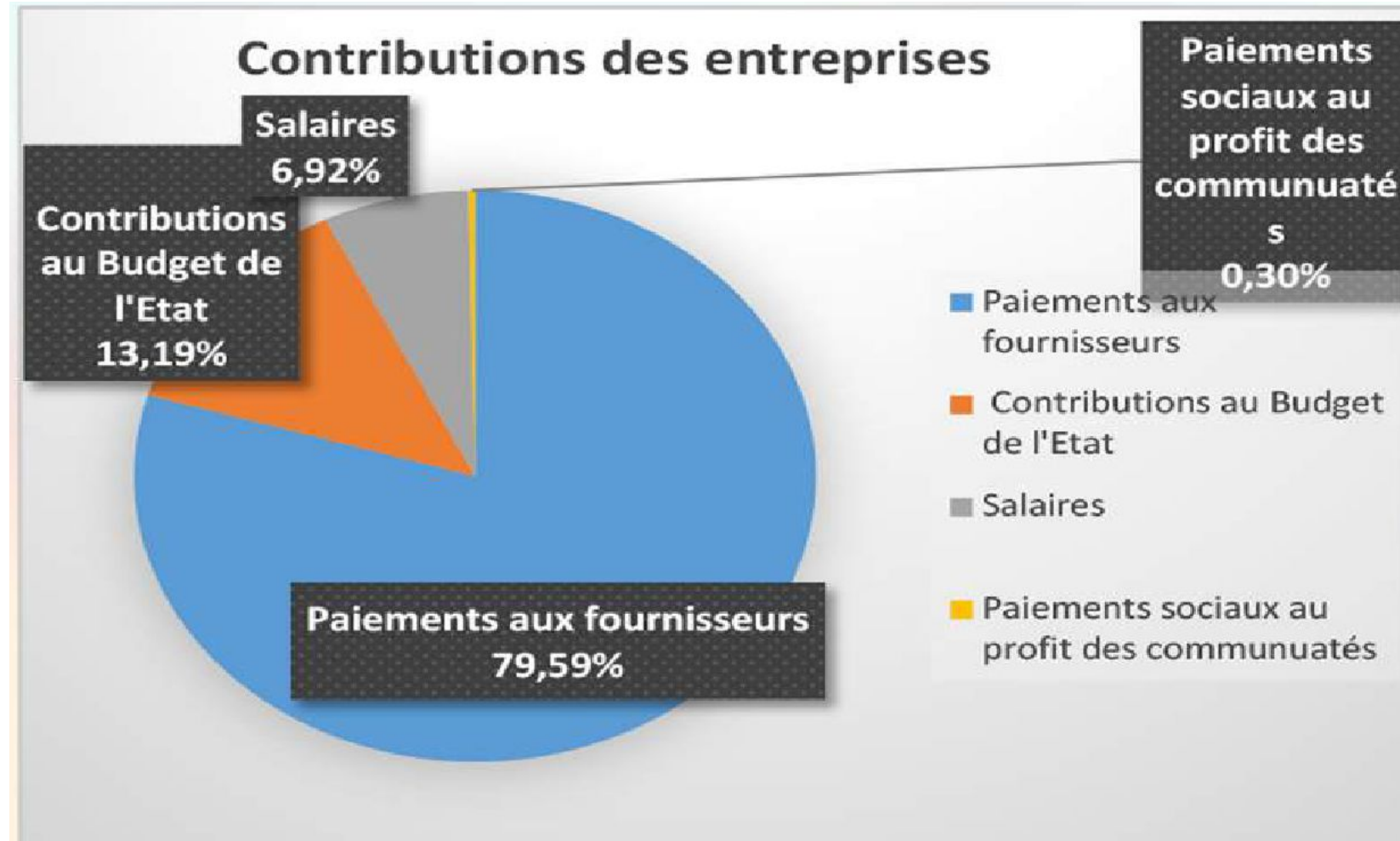
- Lieu de publication obligatoire de tout Appel à Concurrence
- Accessible à toutes entreprises sénégalaises qualifiées.

FONDS D'APPUI



- Fonds d'appui au développement du contenu local
- Mesures d'accompagnement pour qualifier les entreprises sénégalaises

Importance du Contenu local au Sénégal (Rapport ITIE 2019)



Rapport ITIE 2022 sur le Contenu local

- ▶ **275,33 Mds** de revenus générés par le secteur extractif, dont seulement 39,62 Mds pour le secteur des hydrocarbures.
- ▶ Le secteur des mines a contribué à hauteur de 235,71 milliards de FCFA, soit 85,61 %.
- ▶ Données Contenu local = **2 034 milliards** dont 278 **milliards** aux entreprises détenues majoritairement par des nationaux
- ▶ Emplois : **8 977 personnes** en 2022 dont la majorité (95,2 %) sont des nationaux, soit une contribution de 0,17 % dans l'emploi

Classifications des principales catégories d'activité du secteur pétrolier

Description	Régime non exclusif	Régime mixte	Régime exclusif
Ingénierie "Front end"	X		
Fabrication	X		
Approvisionnement matériel spécialisé	X		
Forage et construction du puits	X		
Ingénierie pétrolière	X		
Recherche et développement	X		
Sismique prudhomme transmission [sic]	X		
acquisition/interprétation			
Ingénierie des réservoirs	X		
Services de production	X		
Traitement/ Modélisation des données	X		
Gestion des projets/Consulting	X		
Traitement des déchets		X	
Santé Sécurité environnement		X	
Télécommunication		X	
Installation		X	
Inspection/tests/certifications		X	
Positionnement		X	
Maintenance		X	
Construction génie civiles et routes		X	X
Finances / assurances/droit		X	X
Services administratifs et fournitures			X
Transport et transit			X
Restauration			X
Communication			X
Hôtellerie			X

Liste des fournisseurs locaux et leurs domaines d'interventions

Sociétés	Fournisseurs locaux	Domaines d'activité des fournisseurs
Kosmos Energy	Travel spot	Vente de billet d'avion
	Sawa	Habillement
	Globex	Service courrier international
	Axess	Sécurité/Gardiennage
	Maximerit	Conseil-formation-recrutement
	Senecartours	Transport
	IT Mobile	Système de géolocalisation
	Topwork	Recrutement de personnel
TOTAL E&P	AMSA ASSURANCES	Assurance
	PLANETE TOURS VOYAGES	Transport
	TOP WORK SENEGAL	Recrutement de personnel
	LOXEA SENEGAL	Location de voiture, groupe électrogène, etc.
	CASINO DU CAP VERT	Hôtellerie
	SONATEL / ORANGE	Télécommunication
	INDEPENDANCE IMMOBILIERE	Immobilier
	3H IMMOBILIER	Immobilier
	SCI AZUR	Immobilier
	AUTRES	
BP SENEGAL	CONCEPT RH SARL	Placement de RH
	Institut National du Pétrole et du Gaz	Formation
	RADI EDUCATION SAINT LOUIS	Accompagnement communautaire -éducation
	EAT MULTISERVICES	Divers
	Ali Baba International Suarl	Nourriture
	DIB FAST FOOD SUARL	Nourriture
	Locset	Détergent
	MAXIMERIT SARAL	Consultance
	NDAR24 AND CO	Agence de communication
	Autres	

Cas de mise en œuvre de LCP en Afrique

Nigeria

Adoption d'une loi sur le LC en 2010 avec comme principales exigences :

- Liste de 23 catégories d'activités qui doivent être exécutées dans le pays
- 1 % de la valeur de tout contrat signé est reversé au fonds de développement du contenu nigérian afin de financer la formation et les services de soutien aux entreprises
- Instauration d'un conseil pour le développement et le contrôle du contenu nigérian

Ghana

Adoption de la *local content and local participation in petroleum activities* en 2011, avec comme exigences essentielles :

- Les entreprises pétrolières doivent disposer d'un plan annuel de LC
- Identification d'une première série de 27 opportunités dans le domaine de la fabrication devant être exécutée sur le territoire national
- 5 % des parts d'un permis ou d'une licence doivent être attribués aux opérateurs pétroliers locaux et 10 % au moins aux fournisseurs locaux de biens et services
- Un comité chargé du LC a été créé pour le monitoring

Des défis à relever

Les lacunes entravant une bonne mise en œuvre d'une politique de LC

- Les lacunes en matière de compétences (*déficit de capacités techniques et technologiques des entreprises locales / manque de qualification de la main d'œuvre locale*)
- Déficit de financement des entreprises locales
- Asymétrie d'information entre les compagnies extractives et les entreprises locales
- Déficit d'infrastructures et base industrielle faible
- Faible participation du secteur privé dans la chaîne de valeur de l'industrie extractive
- Défis de gouvernance et environnement économique inadéquat

Autres défis à relever :

- Créer des liens intersectoriels pour éviter le « syndrome hollandais »
- Stratégie *Gas to Power / Gas to Industry*
- La pétrochimie pour booster le secteur primaire (agriculture...)
- Maximiser les opportunités liées à l'approvisionnement local (initiative de PCQVP = élaboration et démultiplication d'un guide sur le MRAL / efforts de la Chambre des Mines).

Recommandations sur le contenu local

Comment
réussir sa
politique de
LC ?

- ▶ Nécessité d'une large concertation autour du contenu local (dialogue inclusif : Etat, entreprises, société civile, promoteurs économiques, champions nationaux)
- ▶ Évaluation préalable du bassin des fournisseurs et des capacités locales aux fins de propositions réalistes
- ▶ Assister les entreprises et fournisseurs locaux aux règles et procédures d'adjudication auprès des sociétés pétrolières. C'est le rôle de l'*Enterprise Development Center*, créé en 2013 au Ghana
- ▶ Le monitoring de la LCP est tout aussi important : cas du *Nigerian Development Monitoring Board*, avec pouvoir de sanction
- ▶ Etablir une bonne connexion entre entreprises locales et sociétés exploitantes
- ▶ Créer un environnement favorable au développement des PME sénégalaises (infrastructures, incitations fiscales, financements, garanties).

Mécanisme de gestion des revenus pétro-gaziers

- 90 % : *budget national* ;
- Surplus de recettes constaté à la fin de chaque trimestre : *fonds de stabilisation* ;
- 10 % & surplus de recettes à la suite de l'atteinte du plafond d'accumulation du fonds de stabilisation : *fonds intergénérationnel*.

Le montant plafond d'accumulation est égal à la moyenne annuelle des prévisions de recettes sur toute la période d'exploitation.

Il est fixé par la loi de finance sur proposition du Comité de Prévision et d'Evaluation.

Recommandations relatives à la gestion des revenus pétro-gaziers

- ▶ Séparer les investissements nationaux du FONSIIS de sa gestion des recettes tirées du secteur extractif.
- ▶ S'assurer que le FONSIIS a la capacité de gérer le fonds intergénérationnel.
- ▶ Interdire certains investissements à risque.
- ▶ Assurer la transparence et la redevabilité.
- ▶ Les autorités sénégalaises devraient envisager de nommer des membres indépendants au conseil d'administration de PETROSEN (*le corps législatif, les associations professionnelles, la société civile, etc.*)
- ▶ Les autorités devraient définir plus clairement le mandat de PETROSEN et mettre en place des règles plus précises quant au volume des recettes que l'entreprise peut conserver (*Un mandat clair peut contribuer à faire que l'entreprise ne devienne pas un État dans l'État par une rétention importante (et opaque) des revenus des hydrocarbures*).

Enjeux de la redistribution des revenus miniers

Du Fonds d'Appui et de Péréquation des Collectivités Territoriales (art 113 code minier)

- ❖ 20% des recettes provenant des opérations minières sont versés dans un fonds d'appui et de péréquation destiné aux CL
- ❖ Un premier arrêté interministériel portant répartition des fonds de péréquation et d'appui aux collectivités locales (arrêté numéro 22-469 du 20 Décembre 2017 pour le compte des années 2010, 2011, 2012, 2013, 2014 et 2015, soient **7 640 894 432 FCFA**, comprenant :
 - une dotation de péréquation aux CT constituée de 40 % du FPACL (**3 056 357 774 FCFA**), reversée aux fonds d'équipement des CT

Enjeux redistribution des revenus miniers (suite)

Le Fonds d'appui au développement local (article 115 du code minier)

«... le montant annuel de ces engagements financiers est de 0,5 % du chiffre d'affaire hors taxe » au profit des collectivités territoriales abritant les opérations minières.

2023 : Comité national de suivi et d'évaluation des ressources du FADL

EX: PMC FISE, 2021 : 800 millions répartis entre la commune de Tomboronkoto (60 %) et le CD de Kédougou (40 %)

Recommandations relatives à la gestion des revenus miniers

- ▶ Mise en place d'une *Agence Nationale* de gestion du FAP & FADL à l'image de ANAFIC de la Guinée dont ses frais de gestion y compris d'audit seront plafonné au max à 5 pourcent.
- ▶ Composition organe de gouvernance : Etat, OSC & Privé
- ▶ Mission :
 - Mandater pour faire le recouvrement des 2 Fonds ;
 - De concert avec les ARD & les CT, définir de façon participative les micro-projets à financer à l'échelle des CT ;
 - Assurer en collaboration avec d'autres entités pertinentes, la supervision de l'exécution des micro-projets.

MERCI

